

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE L'AIRE CANTILIENNE**

L'an deux mille vingt-quatre, le trois du mois d'avril à 20 heures.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, dûment convoqué par Monsieur le Président par voie électronique en date du 28 mars 2024, s'est rassemblé à la salle Fernand Halphen de La-Chapelle-en-Serval, sous la présidence de Monsieur François DESHAYES, Président, en session ordinaire.

* * * * *

Étaient présents : Roger POTIN-VESPERAS, Isabelle WOJTOWIEZ, Frédéric SERVELLE, Florence WOERTH, Xavier BOULLET, Bénédicte de CACQUERAY-VALMENIER, François DESHAYES, Sophie DESCAMPS, Nathalie LAMBRET, Pascal FONTAINE, Patrice MARCHAND, Thomas IRAÇABAL, Jean-Claude LAFFITTE, Manoëlle MARTIN, Daniel DRAY, Marion LE MAUX, Jean EPALLE, Nicolas MOULA, Jean-Michel BARBIER, Valérie CARON, Alexandre GOUJARD, Pierre-Yves BENGHOUIZI, Jacques FABRE, Nathanaël ROSENFELD, Leslie PICARD, Michel MANGOT, Jean-Marc VINCENTI, Corry NEAU.

Avaient donné pouvoir : François KERN à Pierre-Yves BENGHOUIZI, Tony CLOUT à Isabelle WOJTOWIEZ, José HENRIQUES à Thomas IRAÇABAL, Christine KLOECKNER à Nicolas MOULA, Florence WILLI à Jean-Michel BARBIER, Fabrice BOULAND à Jean-Claude LAFFITTE, Sophie LOURME à Michel MANGOT.

Étaient absents/excusés : Anne LEFEBVRE, Caroline GODARD, Sylvie MASSOT, Christine COCHINARD, Jeanou MOREAU, Laurent AGOSTINI.

Secrétaire de séance : Leslie PICARD.

Membres en exercice : 41

*Présents ou remplacés
par un suppléant : 28*

Pouvoirs : 7

Votants : 35

Quorum fixé à : 21

CERTIFICAT DE PUBLICITE

Le Président de la Communauté de Communes, certifie que la délibération dont l'expédition est ci-contre, a reçu la publicité exigée par l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Affichage le 04/04/2024

**LE PRESIDENT,
François DESHAYES**



RESSOURCES
HUMAINES

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 34 et 3-2 / 3-3,

Considérant le tableau des effectifs adopté par le Conseil Communautaire le 13 décembre 2021.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique compétent.

Considérant que deux agents de catégorie C sur le grade d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe remplissent les conditions d'ancienneté pour être promus au grade supérieur d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Considérant qu'il est proposé de créer les postes suivants pour ces avancements de grade :

- 2 postes d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Dès que les agents auront été nommés, les postes suivants seront supprimés :

- 2 postes d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Le cas échéant, une délibération spécifique du conseil communautaire interviendra pour supprimer ces postes.

Considérant par ailleurs qu'il est proposé de mettre à jour le tableau des effectifs pour les motifs de départ de certains agents et/ou de nomination sur des grades supérieurs :

- Chargé de mission Transition écologique, technicien principal 2^{ème} classe,
- Instructeur Droit des sols, attaché principal,
- Régisseur de l'hippodrome, agent technique 2^{ème} classe.

Entendu le rapport présenté par Monsieur DESHAYES,

Et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la création de 2 postes d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet dans les conditions évoquées ci-dessus,
- **APPROUVE** la suppression des postes, dans les conditions évoquées ci-dessus,

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs conformément à ces conditions.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les
membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,

François DESHAYES

Le Président certifie, en application de l'article L 2131-1 du C.G.C.T, que le présent acte est rendu exécutoire compte tenu de son dépôt en sous-préfecture et de sa publication.

LIBELLE EMPLOI	GRADE	DUREE TEMPS DE TRAVAIL	EMPLOIS PERMANENTS OUVERTS AU TABLEAU DES EFFECTIFS A l'issue du CC du 21/11/2023	POSTES POURVUS AU 21/11/2023	STATUT DE RECRUTEMENT	POSTES VACANTS AU 21/11/2023	EMPLOIS PERMANENTS OUVERTS AU TABLEAU DES EFFECTIFS A l'issue du CC du 03/04/2024	POSTES POURVUS AU 03/04/2024	STATUT DE RECRUTEMENT	POSTES VACANTS AU 03/04/2024
Directeur Général des Services	DGS Emploi Fonctionnel	TC	1	1	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0
Direction	Attaché	TC	1	1	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0
Direction de l'Administration Générale	Attaché principal	TC	1	1	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0
Administration Générale	Adjoint admin. ppal 1 ^{ère} classe	TC	1	1	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0
Responsable des infrastructures réseaux informatiques et téléphoniques	Ingénieur principal	TNC 4h/semaine	1	1	CONTRACTUEL	0	1	1	CONTRACTUEL	0
Chargée de communication	Adjoint admin. ppal de 2 ^{ème} classe	TC	1	1	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0
Chargée de communication	Adjoint admin. ppal de 1 ^{ère} classe	TC	0	0	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0
Responsable du développement économique	Attaché	TC	1	1	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0

LIBELLE EMPLOI	GRADE	DUREE TEMPS DE TRAVAIL	EMPLOIS PERMANENTS OUVERTS AU TABLEAU DES EFFECTIFS A l'issue du CC du 21/11/2023	POSTES POURVUS AU 21/11/2023	STATUT DE RECRUTEMENT	POSTES VACANTS AU 21/11/2023	EMPLOIS PERMANENTS OUVERTS AU TABLEAU DES EFFECTIFS A l'issue du CC du 03/04/2024	POSTES POURVUS AU 03/04/2024	STATUT DE RECRUTEMENT	POSTES VACANTS AU 03/04/2024
Chargé de mission Développement économique	Attaché	TC	0	0	TITULAIRE/CONTRACTUEL	1	1	0	TITULAIRE/CONTRACTUEL	1
Manager de centre-ville	Attaché	TC	1	0	TITULAIRE/CONTRACTUEL	1	1	0	TITULAIRE/CONTRACTUEL	1
Responsable du service Finances et RH	Attaché	TC	1	1	TITULAIRE EN DETACHEMENT 3 ANS	0	1	1	CONTRACTUEL	0
Agent Comptable / RH	Adjoint administratif ppal 1 ^{ère} classe	TC	1	1	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0
Chargé de mission Aménagement du territoire	Attaché	TC	1	1	CONTRACTUEL 3 ANS	0	1	1	CONTRACTUEL 3 ANS	0
Chargé de missions Mobilités	Attaché	TC	1	1	CONTRACTUEL CDI	0	1	1	CONTRACTUEL 3 ANS	0
Chargé de mission transition écologique	Technicien principal 2 ^{ème} classe	TC	1	1	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0
Chargé de mission transition écologique	Technicien principal 1 ^{ère} classe	TC	1	1	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0
Chef de projet CRTE	Attaché	TC	1	0	CONTRACTUEL	1	1	0	CONTRACTUEL	1

LIBELLE EMPLOI	GRADE	DUREE TEMPS DE TRAVAIL	EMPLOIS PERMANENTS OUVERTS AU TABLEAU DES EFFECTIFS A l'issue du CC du 21/11/2023	POSTES POURVUS AU 21/11/2023	STATUT DE RECRUTEMENT	POSTES VACANTS AU 21/11/2023	EMPLOIS PERMANENTS OUVERTS AU TABLEAU DES EFFECTIFS A l'issue du CC du 03/04/2024	POSTES POURVUS AU 03/04/2024	STATUT DE RECRUTEMENT	POSTES VACANTS AU 03/04/2024
Responsable du service Environnement / déchets	Technicien principal 2 ^{ème} classe	TC	1	1	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0
Chargé de gestion de redevance incitative	Adjoint administratif	TC	1	1	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0
Assistant(e) du service Environnement	Adjoint administratif	TC	1	1	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0
Contrôleur comptable et financier	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	TC	1	1	TITULAIRE	0	±	±	TITULAIRE	0
Contrôleur comptable et financier	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	TC	0	0	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0
Ambassadeur du tri et de la prévention	Adjoint administratif	TC	1	1	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0
Chargé d'accueil et d'assistance administrative Environnement	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	TC	1	1	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0
Responsable du service Urbanisme	Attaché	Mutualisé avec la ville de Chantilly								

LIBELLE EMPLOI	GRADE	DUREE TEMPS DE TRAVAIL	EMPLOIS PERMANENTS OUVERTS AU TABLEAU DES EFFECTIFS A l'issue du CC du 21/11/2023	POSTES POURVUS AU 21/11/2023	STATUT DE RECRUTEMENT	POSTES VACANTS AU 21/11/2023	EMPLOIS PERMANENTS OUVERTS AU TABLEAU DES EFFECTIFS A l'issue du CC du 03/04/2024	POSTES POURVUS AU 03/04/2024	STATUT DE RECRUTEMENT	POSTES VACANTS AU 03/04/2024
Instructeur droit des sols	Attaché principal	TC	1	1	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0
Instructeur droit des sols	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	TC	1	1	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0
Instructeur droit des sols	Rédacteur	TC	1	1	CONTRACTUEL	0	1	1	CONTRACTUEL	0
Instructeur droit des sols	Rédacteur	TC	1	1	TITULAIRE	0	1	1	TITULAIRE	0
Responsable des équipements	Ingénieur territorial	TC	1	1	CONTRACTUEL 3 ANS	0	1	1	CONTRACTUEL	0
Régisseur de l'hippodrome	Agent technique de 2 ^{ème} classe	TC	1	1	CONTRACTUEL	0	1	1	CONTRACTUEL	0
TOTAL			27	24		3	26	22		3